

SAINT JULIEN DE CIVRY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 JUILLET 2022 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire.

Présents : Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD – Jean-Marc DURY - Didier FENEON - Magali MATHIEU - Valérie PILLOUX - Didier ROUX – Joëlle SAMPAIX

Procurations :

Absents : Patrice MAILY – Delphine DUCERF -

Secrétaire de séance : Valérie AUPECLE

Date de convocation : Lundi 25 juillet 2022

Date affichage : Lundi 25 juillet 2022

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Compte rendu-Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 23 juin 2022, pas de remarque.

Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter une délibération :

- Choix du maître d'œuvre pour la réhabilitation du logement de la mairie.

Délibérations :

1/ Chèque encaissement : Elvea :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu un chèque de ELVEA (association d'éleveurs et d'acheteurs agricoles de Saône et Loire et de la Nièvre) de 100 euros correspondant à un don pour avoir utilisé la salle de la mairie pour permettre aux éleveurs agricoles de faire leur déclaration PAC 2022.

9 voix pour

2/ Cotisation assurance maintien de salaire des agents :

Dans le cadre de son contrat prévoyance maintien salaire assurance pour ses agents, la commune prend en charge la cotisation pour un montant de 1 731.73 €.

9 voix pour

3/ Acceptation d'un fonds de concours de la communauté de communes Le Grand Charolais dans le cadre du FAIR 2022 :

Le Maire rappelle que la commune a demandé par courrier en février 2022 au titre du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural 2022 ; un fonds de concours de la Communauté de communes Le Grand Charolais d'un montant de 13 425.00 € (soit 10 % du montant TTC 134 249.46 €) pour la réhabilitation du logement de la mairie avec rénovation énergétique.

En date du 4 juillet, la Communauté de Communes a validé le montant de 13 425.00 €.

9 voix pour

4/ Maitre d'œuvre pour la réhabilitation du logement de la mairie :

Didier ROUX et la commission bâtiments ont reçu 3 maitres d'œuvres. Chacun a proposé un chiffrage de ses honoraires.

Le conseil municipal en prend connaissance. Le choix se porte la SARL DEVERCHERE de Chauffailles qui se trouve être la proposition la moins élevée.

9 voix pour

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers à fin juillet :

L'état de paiement des loyers des locataires de la commune est présenté au conseil municipal.

2/ Croix vers le Bâtiment de l'Evêché :

Les futurs propriétaires des bâtiments de l'Evêché ont demandé le déplacement de la croix qui se trouve actuellement sur la propriété : une réflexion est menée sur un nouvel emplacement.

3/ Base adressage Locale :

En 2021, les rues et les numéros des habitations ont été saisies sur une Base d'Adressage Nationale. Depuis le 30 avril, cette base est inaccessible.

Toutes les voies et numéros sont à valider en affectant à chaque numéro : son hameau, son entrée, ses bâtiments et son relevé de parcelles. Jean-Marie JOBARD et Catherine PERCHE ont commencé ce travail.

4/ Informatisation du cimetière :

La commune de Saint Julien s'est portée volontaire pour être commune pilote de la communauté de communes pour l'informatisation de son cimetière avec un logiciel SIG.

Une photo par drone a été réalisée. Son coût n'a pas été défini mais sera en dessous de 500 euros. Il faut prévoir une formation à l'automne.

5/ Bus communal : rentrée scolaire :

Delphine DUCERF et Jean-Marc DURY ont effectué les trajets pour définir les horaires pour la rentrée du 1^{er} septembre. Quatre tours seront nécessaires soit 47 km matin et soir.

La conductrice du bus, Louise AVIDOR, a demandé à différer son départ en retraite d'une année (12/2023), conformément à la réglementation qui prévoit une telle dérogation lorsque le salarié a eu 3 enfants.

6/ Livre Mathieu GAUTHERON :

Le samedi 5 juillet à 11h00, Monsieur le Maire et les amis de la Médiagora recevaient M VOYARD qui présentait son ouvrage sur Mathieu GAUTHERON, sculpteur décédé en 1907. On retrouve ses œuvres notamment avec sa bâtisse de Charnay.

Ce livre sera exposé dans la vitrine de la salle de réunion de la mairie.

7/ Assurances :

Didier ROUX et Catherine PERCHE ont reçu deux compagnies d'assurance afin de revoir chaque contrat pour les véhicules, les bâtiments, les agents, les élus...

Les garanties de chaque contrat seront étudiées car les propositions tarifaires sont très proches.

8/ Terrain à construire à Chevagny :

Un certificat d'urbanisme avait été accepté et courrait jusqu'au 22 septembre 2022 pour la parcelle D 540 au lieu-dit Chevagny.

Son renouvellement a été demandé et accepté pour 12 mois.

Il est proposé de déposer dans des agences immobilières : Madame COSTET et Monsieur DEVIN.

Une annonce sera mise dans chaque commerce de la commune.

9/ Motion de soutien pour la protection de l'élevage ovins à certaines communes du Grand Charolais:

Le maire relaie le désarroi de certains éleveurs dans les communes de Champlecy, Fontenay et Viry, victimes d'attaques nocturnes d'un prédateur sur plusieurs cheptels d'ovins.

Le conseil municipal veut marquer sa solidarité envers ces éleveurs, et charge Monsieur le maire d'écrire en ce sens au Préfet.

10/ Illuminations du bourg : 9 et 10 septembre :

Les anciens de la commune se sont réunis le vendredi 15 juillet pour retracer l'histoire de certains bâtiments du bourg.

Mardi 19 juillet, des essais de lumière ont été faits sur des maisons du bourg (mairie, église).

L'organisation de ces 2 soirées est à mettre en place : Buvette, animation musicale...

Une nouvelle réunion est prévue le lundi 1^{er} aout à 15h30 à la mairie.

Questions diverses :

1/ Salle de restauration : demande de l'ASCJ :

Par mail du 7 juillet dernier, l'ASCJ demande pour son concours de pétanque et concert du samedi 3 septembre prochain, l'utilisation de la salle du restaurant scolaire, le lave-vaisselle et évier (pas les frigos ni ustensiles).

L'accord est donné à l'ASCJ par le conseil avec état des lieux par Marie-Christine BIDOLET avant et après utilisation. Toutes les associations de la commune pourront en faire la demande, à ces conditions.

2/ Merci Défi Anthony :

L'association remercie pour la subvention de 50 euros accordée et versée en 2022.

3/ Compte rendu de la réunion du Syndicat des Eaux du Brionnais du 29 mars :

Armand BRIGAUD et Jean-Marc DURY se sont rendus à l'assemblée générale. Armand fait un CR précis (14,6 Km revus en 2021 sur un total 1 000 km du réseau).

4/ Garderie :

Les travaux se feront la semaine du 1^{er} aout au 4 aout (la micro crèche est fermée pour congés). Des essais ont été effectués le mardi 26 juillet.

Le réaménagement des locaux par les élus est prévu le vendredi 12 aout à partir de 9h00.

5/ Cuves à eau pour arrosage :

Le remplissage des 3 cuves prend du temps. Le conseil donne son accord pour l'achat d'une pompe thermique (budget de 500 € maxi) ainsi qu'un transpalette (budget de 1 000 € maxi) pour que Florent puisse effectuer le remplissage de temps en temps.

6/ Pont de Pierre :

Demande d'un agriculteur de matérialiser un emplacement au pont de Pierre pour laisser le passage pour les tracteurs qui viennent pomper l'eau. Un panneau indicatif sera commandé et installé sur place.

7/ Guirlande de Noel :

Valérie PILLOUX présente deux guirlandes à mettre au centre du bourg. Celle de 1 140 € est retenue.

8/ Réfrigérateur à la cantine de Saint Julien de Civry :

Le conseil donne son accord pour que l'un des réfrigérateurs de la cantine de Saint Julien soit transféré sur le site de Lugny, s'il ne sert plus ainsi qu'on le pense.

9/ Matériel pour la cantine

Achat de 3 tables et de chaises pour le restaurant scolaire, pour un budget maximum de 1 000 €.

La séance ordinaire du jeudi 28 juillet 2022 est levée à 00h07

Prochaine réunion de Conseil Municipal : vendredi 16 septembre à 20h30

Didier ROUX

Valérie PILLOUX

Patrice MAILLY

Serge BERTILLOT

Valérie AUPECLE

Armand BRIGAUD

Delphine DUCERE

Jean-Marc DURY

Didier FENEON

Magali MATHIEU

Joëlle SAMPAIX